

Une société qui octroie une prime à ses agents à l'avènement de Noël

شركته تعطي الموظفين علاوة في الكريسماس

[français - French - فرنسي]

Cheikh Muhammed Salih Al-Munajjid

محمد صالح المنجد

Traduction: IslamQa

Coordination: Le site Islamhouse

ترجمة: موقع الإسلام سؤال وجواب

تنسيق: موقع islamhouse

2012 - 1434

IslamHouse.com



Une société qui octroie une prime à ses agents à l'avènement de Noël

Je travaille pour une société qui vend des vêtements. Parmi les pratiques de la société figure la motivation de ses agents en leurs offrant des avantages tels:

1. Un prime en espèce à l'avènement de Noël
2. L'octroi d'une somme de cinquante dollars que l'agent peut dépenser pour s'offrir un repas dans un restaurant choisi par la société.

Comment juger l'acceptation d'un tel cadeau?

Louanges à Allah

Il n' y a aucun inconvénient à ce qu'une société motive ses agents en leur offrant dons , primes et cadeaux en espèce ou en nature ou sous la forme de coupons. Mais le geste est lié à Noël de manière à en marquer la célébration ou à constituer une façon de congratuler l'agent à cette occasion, il ne faut pas l'accepter car cela revient à vénérer leurs fêtes, à les reconnaître et à les aider à perpétuer ce qui est faux. Ceci a déjà été expliqué dans le cadre de la réponse donnée à la question n° 82860. Il n' y a aucun inconvénient pour l'agent de manger au restaurant choisi par la société, à moins que s'y passent des choses condamnables contre lesquelles l'agent ne pourrait rien faire, comme la consommation du vin, la musique, la danse et d'autres activités pareilles. Dans ce cas, il ne faut s'y rendre que sous contrainte.

Allah le sait mieux.